



Commune de Messy

TARIFS APPLICABLES EN EUROS A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2017

(Délibération du 21 septembre 2017)

TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	
Repas, service, encadrement	4.90 Par repas, 1 enfant
	4.50 Par repas et par enfant (à partir du 2 ^{ème} enfant)
TARIFS DE L'ETUDE SURVEILLEE	
Tarif horaire	4.00
Forfait quotidien : Etude + Périscolaire Soir	5.50
TARIFS DE LA GARDERIE PERSICOLAIRE	
Matin de 7h30 à 8h30	2.00
Soir de 16h30 à 19h00	3.00
CENTRE DE LOISIRS	
(Le quotient est calculé sur la base du revenu fiscal divisé 12)	
Par journée	Tranche 1 : De 0 à 1 850 € (17€) Tranche 2 : De 1851 à 2 750 € (18 €) Tranche 3 : De 2 751 à 3 500 € (19 €) Tranche 4 : 3 500 et + (20 €)
Par demi-journée – matin, repas compris Uniquement pour le mercredi (période scolaire)	Tranche 1 : De 0 à 1 850 € (9€) Tranche 2 : De 1851 à 2 750 € (10 €) Tranche 3 : De 2 751 à 3 500 € (11 €) Tranche 4 : 3 500 et + (12 €)
Par demi-journée - après-midi (sans repas) Uniquement pour le mercredi (période scolaire)	Tranche 1 : De 0 à 1 850 € (7€) Tranche 2 : De 1851 à 2 750 € (8 €) Tranche 3 : De 2 751 à 3 500 € (9 €) Tranche 4 : 3 500 et + (10 €)